

Contrat d'engagement solidaire AMAP

Durée du contrat : 01/10/2026 au 30/09/2027

AMAP
Le panier de la Tour Penchée
2 av des Meuniers
91150 Etampes

Produit : FRUITS
Producteur :
Peggy Ducrey
82, Petite Rue, Village Fleury 45160 SAINT-HILAIRE SAINT-MESMIN

A rédiger en 3 exemplaires signés à l'AMAP les jours de distribution (abonné, producteur, archivage)

Nom / Prénom de l'adhérent.....

Adresse :

Téléphone :Courriel :

Engagements :

- Adhérent(e) : Je soussigné(e), membre de l'association « **Le Panier de la Tour Penchée** », après avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur affiché dans le local et acquitté ma cotisation, confirme mon contrat pour les **FRUITS** avec **Peggy Ducrey**. Je m'engage à prendre toutes les **2 semaines** (sauf cas particulier) la quantité de **fruits** choisie.

Prix au kg	Quantité souhaitée	Nombre de livraison	Montant total de la commande
4,00 €		8	

Les produits commandés sont à retirer au local de l'AMAP le jeudi entre 18 heures et 19 heures 30.

Les fruits sont des pommes reine des reinettes, dalinette, dalin sweet et des poires conférence

Date des distributions : 08, 22 octobre 2026; 05, 19 novembre 2026; 03, 17 décembre 2026; 14, 28 janvier 2027

Je joins à mon contrat signé le nombre de chèques selon mon choix à **l'ordre de Peggy Ducrey** et datés du jour de leur création :

1 chèque	2 chèques
Encaissé novembre	Encaissé novembre et décembre

Numéro du chèque		
Montant du chèque		

- Producteur : **Peggy Ducrey** s'engage à fournir à chaque distribution prévue la quantité de **fruits** choisie lors de la signature du contrat, sur le lieu de la distribution.
- Les signataires du présent contrat déclarent avoir pris connaissance des conditions du contrat décrites en dernière page

Fait àle.....

Fait àle.....

« Lu et approuvé » et signature de l'adhérent :

« Lu et approuvé » et signature du producteur :

*Nota : L'association **Le Panier de la Tour Penchée** a établi un partenariat avec **Peggy Ducrey** producteur Biologique. En souscrivant un contrat avec elle, vous préachetez des **fruits**, manifestez votre solidarité envers un producteur local engagé dans une démarche biologique. Vous contribuez à faire vivre une exploitation respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois. Vous aidez de ce fait notre producteur-partenaire à planifier sa production, et consommez des produits dont vous connaissez la provenance et les méthodes de production..*

OBJET ET EXPOSE DU CONTRAT

Déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de production en vue de soutenir l'exploitation du producteur

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et dans les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association "Le Panier de la Tour Penchée" :

L'ABONNÉ(E) à jour de sa cotisation de l'année civile en cours.

PRÉFINANCER la production,

PRENDRE SA PART selon les termes du contrat

(ou à procéder à son remplacement en cas d'impossibilité),

ASSUMER les imprévus liés à la production,

ÊTRE SOLIDAIRE du producteur.

LE PRODUCTEUR partenaire

LIVRER DES PRODUITS de qualité,

ÊTRE PRÉSENT lors d'une distribution,

INFORMER sur le mode de fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés rencontrées.

ACCUEILLIR les abonné(e)s sur son lieu de production,

ADHÉRER de préférence au réseau AMAP Ile-de-France.

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une AGE spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau, le producteur et tous les membres de l'association.

**AUCUN ABONNEMENT N'EST POSSIBLE
SANS ADHÉSION PRÉALABLE
A L'ASSOCIATION.**

A partir du site web lepanierdelatourpenchee.org

J'imprime et je complète :

- le bulletin d'adhésion **si je ne l'ai pas encore fait** (1 exemplaire)

Je le(s) donne un jeudi en passant mon premier contrat de la saison (pas d'envois postaux), accompagné d'un chèque de 20€
à l'ordre de l'Association Le Panier de la Tour Penchée.

Je consulte et je me conforme au règlement intérieur qui est affiché au local de l'association.

L'AMAP Le panier de le Tour Penchée et ses liens de communication :

Téléphone : 07 49 71 05 48

Courriel : panier.tourpenchee@gmail.com

Facebook

Instagram